

CIRCUIT REGIONAL HUNTER CLUB NOUVELLE-AQUITAINE 2026



REGLEMENT

Le Comité Régional d'Équitation Nouvelle-Aquitaine met en place, pour la première fois cette année, un **Circuit Régional Hunter Amateur** se déroulant sur plusieurs étapes et une finale, organisées sur une journée le week-end.

Il s'adresse **aux cavalières et cavaliers détenteurs d'une licence de l'année en cours prise en Nouvelle-Aquitaine**, même si les concours support du circuit régional sont ouverts aux personnes en provenance de clubs extérieurs à la région.

I. CALENDRIER – ETAPES ET FINALE CIRCUIT 2026

DATES ET LIEUX :

- **Etape 1** : SAINT-YRIEIX (87) : Club Hippique de St Yrieix - 7 et 8 mars
- **Etape 2** : ARCACHON (33) : Centre Equestre d'Arcachon – 22 mars
- **Etape 3** : NIORT (79) : Club Hippique Niortais - 15 au 17 mai
- **Etape 4** : COGNAC (16) : Ecurie Nicolas Mergnac - 12 au 14 juin
- **Finale** : LA SAUVE (33) : Ecuries les Luacas - 03 et 04 octobre

II. EPREUVES ET PROGRAMMES :

Chaque étape ainsi que la finale se déroulent sur une journée.

Les épreuves ci-dessous sont les épreuves comptant pour le « Circuit Régional Hunter Nouvelle Aquitaine » :

- Amateur – Hunter Style : Style 3, Style 2, Style 1, Style Elite.
- Amateur – Hunter Équitation Mixtes : Indice 3, Indice 2, Indice 1, Élite.

Si le concours se déroule sur plusieurs jours, les concurrents devront engager les épreuves labellisées CiR pour prendre part au circuit.

L'organisateur peut programmer d'autres épreuves amateurs, non labellisées ou des épreuves club/poney, mais seules les épreuves listées ci-dessus seront comptabilisées comme participation au Circuit Régional Hunter Amateur Nouvelle-Aquitaine.

III. ÉPREUVES ET PARTICIPATION

Les points s'additionnent **par couple cavalier-équidé** dans le même indice de difficulté de chaque division.

Un cavalier peut participer au **circuit régional** dans plusieurs niveaux différents. Avant la première épreuve courue, il devra alors annoncer au jury, lors de chaque étape, dans quel indice du circuit il souhaite participer.

Un même équidé peut courir le circuit régional et être classé avec plusieurs cavaliers en Hunter équitation et en Style (dans la limite des conditions de participation prévues par le règlement fédéral).

En Hunter Style, si un même cheval participe à plusieurs épreuves de style (de même indice ou non) avec des cavaliers différents, seul son meilleur classement dans l'indice le plus élevé est comptabilisé.



IV. BAREME ET CLASSEMENT

Ce **circuit régional** consiste à additionner le plus grand nombre de points obtenus lors de différentes étapes, pour accéder à un **classement final** à l'issue de la dernière étape. Un cavalier doit avoir couru au moins **2 étapes** en plus de la finale pour prétendre au classement final.

BARÈME DE POINTS :

Le Challenge est individuel (pas de classement par équipe en 2026).

Barème par épreuve labellisée (toutes catégories Amateur des indices 3 à Elite, Equitation et Style) :

- 1er : 8 pts
- 2e : 7 pts
- 3e : 6 pts
- 4e : 5 pts
- 5e : 4 pts
- 6e : 3 pts
- 7e : 2 pts
- 8e : 1 pt
- Tous les autres partants non-classés : 1 pt de participation

V. FINALE ET CLASSEMENTS

La participation à la Finale est obligatoire pour tous les cavaliers ayant participé à minimum 2 autres étapes afin de participer au classement du Circuit Régional.

- La Finale comprend les mêmes indices que la trame commune.
- Le coefficient 2 sera appliqué sur les épreuves du Championnat Régional (le total de points acquis sur les épreuves de la finale est doublé).
- En cas d'égalité au classement général du Circuit Hunter Nouvelle-Aquitaine les couples seront départagés selon les critères suivants : meilleur résultat obtenu lors de la finale, meilleure note de cavalier en Equitation, la meilleure note technique au saut en Style.



(La finale du Circuit Régional aura lieu lors du Championnat Régional mais le gagnant du circuit sera défini à l'issue de la finale. Le Champion Régional sera celui qui gagne à l'issue des épreuves du championnat uniquement. Il y aura donc deux classements distincts).

REMISE DES PRIX :

Lors de la remise des prix, la présence du cavalier en tenue est obligatoire.

Le CRENA se réserve le droit d'adapter le présent règlement en fonction des circonstances. Ce circuit départemental se déroule selon les dispositions fédérales en vigueur.